

LE FOYER SOCIAL DE COQUILHATVILLE (MBANDAKA, R.D. DU CONGO)

1938 - 1961

Par Stanislas Lufungula Lewono
Paru dans Annales Aequatoria 21(2000)19-32



L'assistance sociale aux autochtones avait fait longtemps partie intégrante de l'action évangélicatrice des missionnaires ou des attributions des oeuvres de charité. Mais, au fur et à mesure que des problèmes nouveaux se posaient, l'Etat colonial créa des Foyers Sociaux qu'il gérait dans l'entière (Foyers Sociaux Officiels), ou agréa sous certaines conditions ceux qui appartenaient aux sociétés privées ou encore à des organisations non gouvernementales.

Dans ce contexte naquit un Foyer social à Mbandaka en 1938, sous l'égide d'une institution catholique subventionnée, l'Assistance Sociale aux Associations du Congo (A.S.A.C). Dix ans plus tard, soit en 1948, l'OTRACO, actuellement ONATRA, créa à son tour un Foyer social dont les programmes complets ne purent débiter qu'en octobre 1953.

Les deux organismes évoluèrent indépendamment, d'autant plus que le premier s'occupait surtout des oeuvres para sociales et le second des oeuvres purement sociales. Aussi notre étude ne va-t-elle se préoccuper que du Foyer Social de l'A.S.A.C. et s'accrocher à ce qu'avait été son objectif spécifique, c'est-à-dire, l'action para-sociale et éducative pour la promotion de la femme congolaise à Mbandaka.

A notre avis, le sujet est d'importance parce qu'il conduit à découvrir et à apprécier, d'une part l'ouverture spontanée et soutenue des autochtones aux exigences de la vie urbaine et moderne, et d'autre part l'engagement significatif de l'Etat colonial dans sa mission d'assurer à ces derniers un épanouissement familial le meilleur possible.

1. Evolution historique

1.1. Réussir le démarrage:1938 - 1939

Parmi les critères de viabilité d'un Foyer social, on exigeait à l'époque la présence minimum d'une auxiliaire sociale, d'une régente ménagère, d'une régente professionnelle et d'une infirmière visiteuse. Cette équipe devait être appuyé par une dizaine d'agents locaux féminins. Or il n'y avait que deux assistantes sociales à Mbandaka au mois d'avril 1938 pour y couvrir le Foyer Social qui venait d'être créé.

L'une de ces pionnières s'appelait Julia Van den Breul, envoyée par l'A.S.A.S./Bruxelles pour procéder à une enquête sociale, principalement sur les conditions de vie des femmes à Mbandaka. L'autre, trouvée sur place était probablement Gal Séwitz, épouse d'un agronome polonais arrêté et décédé en Europe à la déportation. Veuve et mère de trois enfants nés au Congo, Gal Séwez fut la première personne engagée par l'Etat pour s'occuper des services sociaux au Congo (1).

Conscientes de leur mission, les deux européennes menèrent sur le terrain un travail de foumi. Au terme de leurs enquêtes, elles notèrent :

" 1° Une nette dépravation des mœurs causée par l'abandon de la discipline clanique; 2° Une transition trop brusque et trop brutale entre les conditions de vie du milieu coutumier et celles du milieu extra-coutumier; 3° Des conditions de logement insuffisantes; 4° Des liens familiaux complexes et mal définis; 5° Une carence d'autorité des parents sur leurs enfants; 6° Un esprit de lucre poussé à l'extrême chez certains et allant parfois jusqu'au proxénétisme; 7° Hygiène insuffisante; 8° Chez la femme, absence de formation ménagère, d'esprit d'économie et de prévoyance, désœuvrement; 9° Chez le mari, égoïsme et désintéressement à l'égard des siens; 10° Parasitisme " (2)

Entre-temps, elles aménagèrent un secrétariat et mirent au point certains détails d'ordre administratif avant de lancer officiellement les premières activités du Foyer, à savoir la couture et le tricot. Cela fit un tabac parmi les femmes: 102 inscriptions furent enregistrées du premier coup.

Ce chiffre préluda au succès du Foyer et permit aux responsables d'enrichir le programme initial de formation. D'où la création en 1939 des services de l'épargne et de l'économat, de l'aide aux consultations de nourrisson et la distribution des primes de naissance.

1.2. Sauver l'essentiel:1940 - 1945

Appréhendant les répercussions de la seconde guerre mondiale, les nouvelles assistantes sociales, Mlle Simone Claes et Gaby Langendries décidèrent de garder les services établis et d'accorder une attention particulière à la formation de futures monitrices, à des visites à domicile et à recevoir au bureau.

Mais la longue durée de la guerre, accentuée par le départ de Gaby Langendries à la Mission Catholique de Wafanya en vue d'y rejoindre Gaby Yamar, amena Mlle Simone Claes à ne programmer que l'encadrement de l'élite locale au dépens de toutes les autres activités du Foyer.

Ce premier noyau autochtone était formée de Louise Bola, jeune mariée venant de Monkoto et présentée par son mari, et de Petronelle Wetsi. Le Foyer social de Mbandaka eut dès lors un nouvel atout pour exercer une grande influence sur la population locale.

1.3. Face aux conséquences de la guerre: 1946 - 1947

Le gouvernement profita de la fin de la guerre pour accroître son intervention dans les budgets des Foyers sociaux au Congo, lesquels étaient en butte à l'aggravation des problèmes d'urbanisation, de prolétarianisme et d'acculturation résultant de l'extraordinaire essor de l'économie congolaise d'après-guerre. Dans cet ordre d'idées, les Foyers sociaux occupèrent dorénavant une place prépondérante à la 2ème Direction Générale en vertu de l'Arrêté du Régent n° 211/S.G. du 1er juillet 1947 (3).

A Mbandaka, les effets de ces nouvelles dispositions administratives se manifestèrent rapidement par l'arrivée d'Elisabeth Hardi, assistante sociale, et de Suzanne Balthasar, infirmière visiteuse, suivie au milieu de l'année 1947 de Cécile Wiesemes, régente ménagère. Leur première tâche fut, comme il fallait s'y attendre, de réanimer le Foyer social en s'appuyant sur les recommandations du Ministère des Colonies.

Malheureusement la nouvelle équipe se retrouva en face du problème crucial de locaux car le nombre de femmes à inscrire ne faisait qu'augmenter pour atteindre le chiffre de 675 à la fin de 1947. Heureusement que le Foyer se fit rapidement octroyer deux ouvriers à Mbandaka I pour parer au plus pressé. L'équipe put alors poursuivre son chemin en revigorant les cours de quartier et en intensifiant aussi les visites à domicile dans les après-midi.

Dans cette éducation de la femme, les formatrices introduisirent les recettes de l'hygiène, de la politesse, de la puériculture, de l'éducation des enfants, etc. Le programme devint ambitieux et renforça à la fin de 1947 un cours de formation de futures monitrices parmi les lauréates des cours de quartier.

L'année 1947 fut aussi caractérisée par l'abondance de subsides alloués surtout par le Centre Extra-Coutumier. Ces fonds vinrent lubrifier le fonctionnement des services du Foyer qui n'eut pas de peine pour étendre aux vieillards et aux nécessiteux son efficace assistance matérielle.

1.4. Rayonner au-delà du C.E.C.: 1948 - 1949

A partir de 1948, le Foyer social commença à déployer ses activités en dehors des limites du C.E.C., plus précisément à Basoko, au camp militaire et à Wangata (4). Cette innovation fut suivie de tant d'autres.

L'affectation officielle de sept monitrices autochtones auprès des dames européennes allégera la charge de celles-ci confrontées à gérer cette année-là 765 femmes. La relève en question fut assurée par Louise Bola, Petronella Wetsi; Cécilia Eale, Clara Bolumbu, Salomaine Mabongi, etc. Elles avaient juste appris à coudre. Leur tâche consistait également dans des visites à domicile.

Ce geste du pouvoir colonial qui, en termes de mentalités signifiait une petite révolution, attira la bienveillance et la générosité de la S.A.B. (5), laquelle parvint à mettre à la disposition du Foyer social un local servant de bureau central. De nouvelles branches furent introduites au Foyer comme la formation familiale et ménagère, l'entretien et le rattachement à peu de frais. Ces cours entraînaient une forte augmentation des visites à domicile.

Tous ces facteurs donnèrent au Foyer social un nouveau visage lequel ne pouvait laisser indifférents les autres services administratifs médicaux et missionnaires de Mbandaka. Ils s'y impliquèrent à grande échelle. L'équipe du Foyer fut amenée à améliorer son système d'encadrement par l'utilisation des fiches familiales.

En 1949 le Foyer renforça le programme de formation de ses monitrices en y ajoutant des leçons élémentaires d'écriture et de lecture. Tous ces exploits réalisés furent sanctionnés par l'admission du Foyer Social au sein du Comité Protecteur du C.E.C. et de la commission provinciale du Fonds du Bien-être Indigène (F.B.I.).

1.5. Avoir pignon sur rue: 1950 - 1954

Pour la toute première fois, le Foyer social aligna en 1950 une équipe complète et conforme aux instructions officielles: une assistante sociale, en la personne d'Elisabeth Hardi, au Congo depuis 1946, une régente ménagère, Cécile Wiesemes, 1947, une régente professionnelle, Luce Manguette, 1949, et une infirmière visiteuse, Suzanne Balthasar, 1946.

Dès lors le Foyer put s'autoriser d'élargir la formation générale, naguère réservée aux seules monitrices, à d'autres groupes de femmes composés cette fois-ci d'illettrées et de débutantes.

Cette option semble avoir été sans grand succès. Aussi se rabattirent-elles sur les anciennes activités et intensifièrent-elles les visites à domicile en vue d'opérer davantage leur emprise sur la population. Si la tentative de rapprochement du Foyer social de l'Enseignement classique trébucha, c'est parce qu'elle exigeait une longue patience et un effort très soutenu.

Néanmoins l'engouement des femmes aux activités du Foyer n'en fut pas affecté. Au contraire, 979 femmes avaient pris cette année leur inscription. En 1951, le Foyer se réjouit d'occuper la première partie de son bâtiment (6). La directrice, Cécile Wiesemes eut l'honneur d'en essuyer la première les plâtres. Le nombre de monitrices passa de 7 à 12, et celui des femmes inscrites accrocha le chiffre de 1.160 (17). A la fin de l'année, le Foyer organisa une fête des enfants à la grande satisfaction de leurs parents.

L'année suivante, la deuxième partie du bâtiment fut achevée. En ce moment, l'équipe européenne s'enrichit de nouveaux membres notamment la veuve Maria Droeven et l'épouse d'un agent des Travaux Publics dont nous ignorons le nom. Même mouvement ascendant chez les monitrices qui se retrouvèrent au nombre de 19. Les femmes inscrites furent 1.168 et passèrent même à 1543 en 1953.

La directrice Cécile Wiesemes ne pouvait que s'en réjouir. Le Foyer social devint très populaire et des conférences à l'intention des femmes prirent les allures de fêtes. L'économat et l'épargne fleurirent de façon spectaculaire. L'équipe du Foyer eut alors l'ingénieuse idée d'organiser un concours de la plus belle maison du C.E.C.! Celle de Joseph Lomboto remporta la palme (8).

L'année 1954 fut marquée aussi par la fin de travaux de construction du Foyer Social dont la direction passa à Suzanne Balthasar. A partir de cette date, l'équipe européenne mouvante et incomplète. Cette menace de crise fut atténuée par l'assiduité et la bonne volonté du personnel local. Au mois de janvier 1954, ce dernier se composait de 15 monitrices: Louise Bola, Clara Bolumbu, E. Isamba, O. Eale, Th. Pekombe, Salomaine Mabongi, P. Ekofo, C. Wetsi, E. Puma, E. Lianze, P. Belenge, Th. Bokoko, A. Ekia, H. Batswela et M. Mondonga. Au camp militaire, on comptait 5 monitrices: P. Itate, I. Isomi, M. Ayobena, E. Benteke et A. Lowandu (9).

1.6. Réaliser le maximum :1955-1958

Avec l'acquisition du dernier bâtiment, le nombre d'ouvriers du Foyer social devint quatre: Foyer social principal du C.E.C., local de l'avenue Ndoko, Camp militaire et Wangata-S.A.B. Le nombre du personnel européen demeura toujours instable toute l'année (1955) pendant que celui des autochtones augmenta sensiblement: 19 monitrices au Foyer social principal et dans les dépendances, 5 au camp militaire. Les femmes inscrites furent au total 1048.

En 1956, l'équipe de monitrices congolaises se chiffrà à 30 et se répartit comme suit: 22 au Foyer principal, 3 à Ndoko et 5 au camp militaire. Ce nombre permit la relance du programme de la formation générale des femmes adultes pour leur apprendre la lecture, l'écriture, le calcul, le français et le lingala. Mais le but restait plus familial qu'intellectuel.

En outre, l'importance numérique des monitrices congolaises et le rayonnement de plus en plus marquant du Foyer, sans oublier l'accroissement de ses besoins, suscitèrent l'institution d'un Conseil du Foyer aux fins d'obtenir plus facilement l'aide d'autres institutions ou organisations locales.

En 1957, la S.A.B. retira le local qu'elle avait prêté au Foyer. Aussi ce dernier se précipita-t-il pour en trouver un autre à Basoko. Le nombre d'ouvriers resta ainsi le même, c'est à dire quatre: Foyer social principal du C.E.C., le local de l'avenue Ndoko, le camp militaire et Basoko. Comme travailleuses sociales, on en comptait quatre également: une assistante sociale, une régente technique et une infirmière hospitalière. Les auxiliaires sociales furent madame Mainghain, madame Swartelé, Mlle Van Rooye et madame Lesage (10).

Les monitrices congolaises augmentèrent en nombre et furent affectées comme suit: 23 au C.E.C., 3 à Ndoko, 1 à Basoko et 5 au camp militaire. A côté d'elles, 12 stagiaires s'appliquèrent pour les rejoindre incessamment, car le Foyer social comptait maintenant 1.897 femmes. Ce chiffre élevé démontra la capacité d'accueil de tous les ouvriers réunis du Foyer social de Coquilhatville.

En 1958, l'équipe du personnel européen se composait ainsi: directrice: Mlle Claire Thiry, assistante sociale, (Mlle Jo Tieleman la remplaça pendant son congé en Europe), Mlle Marcelle Neffe, régente ménagère, Mlle Thérèse Henry, régente technique et Mlle Agnes Mesdag, infirmière visiteuse. Les travailleuses auxiliaires furent mesdames Mainghain, Swartelé et Brochère (11).

Du côté local, on pouvait citer Louise Bola, Cécilia Eale, Francisca Bakusu et Thérèse Bokoko (12). Les ouvrières sociales furent nombreuses, une trentaine au total. Le nombre d'inscrites s'arrêta à 1.146.

1.7. Direction nadir: 1959 - 1960

A l'orée de l'indépendance, les institutions et les organisations mises en place par le pouvoir colonial ne pouvaient se mettre à l'abri des secousses qui traversaient tout le pays. Sans doute, nous devons y situer le début du crépuscule de l'histoire du Foyer social de Coquilhatville...

2. Activités et formations

Il existait de nombreuses instructions officielles sur les activités des Foyers sociaux et les différentes formations qu'il fallait aux femmes y admises. Mais, nous nous contenterons ici de ce qui avait été effectivement organisé. Pour ce faire, nous nous inspirons encore une fois des rapports annuels du C.E.C. de Mbandaka et du tableau de De Thier (12).

2.1. Les intitulés

A. Oeuvres sociales proprement dites

- a.-Permanence sociale (influence sur la masse).Recevoir des personnes afin de les écouter et leur rendre service dans la mesure du possible
- b.-Visites à domicile, à l'hôpital, à la maternité, à la prison

B. Oeuvres para-sociales

- a.-Aide alimentaire aux mères et aux futures mamans
- b.-Aide alimentaire aux vieillards nécessiteux.
- c.-Primes de naissances, distribution de linges, etc.
- d.-Assistance aux consultations de nourrissons
- e.-Consultations prénatales.
- f.-Interventions financières pour le rapatriement des indigents, décès de vieillards assistés.
- g.-Organisations des loisirs.
- h.-Cercles de vacances pour les jeunes.

C. Oeuvres éducatives

- a.-Puériculture
- b.-Formation morale, sociale et familiale
- c.-Formation ménagère (lessivage, repassage, entretien, cuisine à base des produits locaux,...)

- d.-Epargne, éconamat, mutualité.
- e.-Notions d'hygiène, de propreté, de politesse ou de savoir-vivre
- f.-Couture, tricot, raccommodage, coupe, broderie, etc.

D. Formation générale

- a.-Ecriture
- b.-Lecture
- c.-Calcul
- d.-Français pratique
- e.-Lingala
- f.-Dessin
- g.-Anatomie (à partir de 1958).

2.2. Commentaire

J. Vanhove avait défini le Foyer social comme:

"Une action du service d'assistance sociale orientée spécifiquement vers la femme bantoue indigène pour lui donner une éducation par des cours des travaux de ménage et des cours de formation générale en vue d'acquies de nouvelles formes de vie, lui montrer la bonne manière et parer à la pauvreté matérielle et morale qui caractérise les populations indigènes (13).

Le tableau ci-dessus permet de nous rendre compte que le Foyer de Coquilhatville était bien attaché à la mission assignée aux Foyers sociaux. En effet, après la deuxième guerre mondiale, l'économie de notre pays avait connu un essor prodigieux. Les effets d'entraînement se firent constater dans la prolétarisation, l'urbanisation et l'acculturation des populations congolaises sous forme des problèmes complexes. Les Foyers furent ainsi mis à contribution pour assurer aux autochtones secours et assistance d'une façon ordonnée et efficace. C'était une certaine déviation au regard de la définition du Foyer social. Néanmoins la femme congolaise avait toujours gardé le centre des préoccupations de cette institution sociale du C.E.C. de Coquilhatville. A la fin de la formation suivie, des certificats étaient remis aux intéressées. Les monitrices s'en servaient pour leur engagement au sein du même organisme. Et les autres femmes ?

Elles y éprouvaient une satisfaction morale. De fait, nombreuses parmi elles ne pouvaient contenir, avant la formation, leur complexe d'infériorité devant leurs enfants scolarisés ou leurs maris instruits, ou même à côté des amies émancipées, c'est à dire ayant déjà bouclé les cours au Foyer social. Aussi se sentaient-elles heureuses d'être présentes au rendez-vous de la modernisation de la femme congolaise.

3. Résultats obtenus

Pour avoir une idée générale de la signification effective du Foyer à Coquilhatville, nous présentons ici un tableau des effectifs annuels de femmes inscrites, les pourcentages de ces inscriptions en rapport avec la population féminine de Mbandaka par année scolaire, et le nombre de certificats remis aux finalistes. Faute des données disponibles, nous avons écarté ici la période qui va de 1938 à 1946.

Années	Population	Femmes inscrites	%
1938	± 7.000	102	-
1939	± 1.500	184	-
1940	8.012	-	-
1945	9.576	-	-
1946	10.000	3.780	-
1947	9.939	3.720	675 18
1948	10.137	3.783	765 20
1949	10.695	3.856	876 23
1950	13.705	4.547	979 22
1951	15.851	5.084	1.160 23
1952	21.248	7.605	1.168 15
1953	22.294	8.063	1.545 19
1954	23.668	8.166	1.346 16
1955	29.805	9.084	1.048 12
1956	30.615	9.676	1.498 15
1957	31.689	9.714	1.897 20
1958	35.519	9.954	1.191 12

Sources: 1°Rapports Annuels du C.E.C.; 2°De Thier, Le Centre Extra-coutumier de Coquilhatville, p.115-116; 3°Anonyme, "Foyer sociale de Coquilhatville", p. 10

Il ressort de ces chiffres que les femmes avaient accepté d'aller au Foyer social. Et elles s'y rendaient en masse chaque année. Le chiffre le plus élevé sur le premier graphique est celui de 1957: 1897 femmes inscrites.

La ligne n'est pas croissante. Des variations s'avèrent importantes. Cependant, les minima et les maxima offrent de bons signes parce qu'ils indiquent toujours un nombre considérable de femmes inscrites, jamais inférieurs à celui de 1947.

Les pourcentages des femmes inscrites par rapport au nombre de la population féminine du C.E.C., révèlent l'intérêt que celle-ci portait sur les activités du Foyer. Les années heureuses sont 1949 et 1951. Nous ignorons ce qui a joué le rôle d'aiguillon au sein des habitants de Mbandaka pendant ce temps pour pouvoir expliquer ces deux records remarquables. Il est possible de songer aux effets d'entraînement de la nouvelle politique du C.E.C. de Mbandaka qui avait accordé en 1949 beaucoup de subsides au Foyer. Ce qui devait logiquement permettre à ce dernier de s'approcher davantage de la population par des actions d'éclat et de nouvelles initiatives. Il en est de même de l'année 1951 au cours de laquelle le Foyer avait fait une bonne démonstration de sa santé en donnant une grande fête aux enfants.

Malheureusement nous n'avons pas pu mettre la main sur les registres de certificats délivrés aux lauréates, c'est à dire celles qui avaient terminé le cycle complet des branches choisies.

Quant aux certificats livrés par le Foyer social de Coquilhatville De Thier a donné le chiffre exact de 318. Finalement une maigre moisson que le même auteur a justifié comme suit: "Les résultats enregistrés dans cette branche du service social peuvent paraître maigres; ils ne le sont qu'en raison de la déficience numérique du personnel" (14).

Il fait allusion aux effectifs des Européennes. Peu importe ce bémol, car nous avons la conviction que les femmes se rendaient massivement aux cours. La présence journalière variait jusqu'en 1958 entre 194 et 213 femmes. C'est aussi la preuve que tout s'y rangeait selon les objectifs fixés.

Conclusion

Si nous embrassons du regard ce que nous venons de parcourir, nous remarquons que tout avait été à l'honneur de ces femmes noires décidées de fréquenter le Foyer social pour leur propre bien et celui de leur ménage; ensuite à celui de ces Dames tant européennes que congolaises attachées entièrement à leur devoir de former et d'éduquer, sans omettre le pouvoir public ainsi que les sociétés locales qui fournissaient les moyens dont le Foyer social avait besoin.

Toutes ces facilités avaient permis au Foyer social, pourtant créé initialement pour la promotion de la femme congolaise, de se doubler du centre social aux fins de s'ouvrir à d'autres catégories sociales du C.E.C. de Mbandaka. L'histoire montre que le Foyer social et le Centre social étaient bien couplés pour former un seul organisme.

Mlle Luce Manguette et Mme Louise Bola

BIBLIOGRAPHIE

- Anonyme, Foyer social de Coquilhatville, Document dactylographié, non daté
- Anonyme, L'Action sociale au Congo-belge et au Ruanda-Burundi, Centre d'Information et de Documentation du Congo-Belge et du Ruanda-Burundi, Bruxelles, s.d.
- Franz M. De Thier, Le Centre Extra-coutumier de Coquilhatville, (Etudes Coloniales II), Université Libre de Bruxelles, Institut de Sociologie Solvay, 1956
- Kamwina N.L., Inventaire analytique des documents d'archives des foyers sociaux du Congo Belge, 1946-1960, Mémoire de Licence, Institut Supérieur de Statistiques, Kinshasa 1988

NOTES ET RÉFÉRENCES

- 1) Informations fournies par Mlle Luce Manguette (1914). Il en est de même des noms qui suivent et qui ne portent pas de numéro de renvoi. Louise Bola est octogénaire.
- 2) De Thier Fr., Le centre extra-coutumier de Coquilhatville, pp. 126-127.
- 3) B.O. 1947, 1528-1534.
- 4) Avant 1952, date de leur unification, il existait à Coquilhatville deux centres extra-coutumiers depuis le 16 juin 1933: le centre de la cité indigène et le centre indigène des pêcheurs. Lire LUFUNGULA, L., "Ernest Itela, chef du C.E.C. de Coquilhatville (1934-1953)", in Annales Aequatoria 13(1992) p. 499.
- 5) S.A.B.= Société Anonyme Belge pour le commerce du Haut-Congo, constitué le 10 décembre 1889.
- 6) Ce bâtiment se trouve sur Avenue de l'Ecole.
- 7) Nous nous sommes appuyé sur sa lettre du 30 juin 1951 et celle du 31 décembre 1954, toutes deux adressées au Gouverneur de Province.
- 8) Information de Monsieur J.M. Bomboko.

9) Selon les listes de paie de janvier 1954 et suivants. Une idée sur leurs salaires: Mois de janvier 1954.

Monitrices francs congolais

Bola L. 726, 68
Bolumbu C. 510, 88
Isamba E. 471, 04
Eale O. 498, 30
Pekombe Th. 487, 04
Mobongi S. 427, 68
Ekoko P. 411, 18
Wetsi C. 414, 72
Puma E. 347, 40
Lianze E. 316, 20
Belenge P. 255, 78
Bokoko Th. 314, 24
Ekia A. 338, 56
Batswela H. 176,76
Mondonga M. 194,66
Itate P. 319,62
Isomi I. 334,84
Ayobena M. 349,92
Benteke E. 373,68
Lowandu A. 358,50

10) Rapport sur l'administration du C.E.C. de Coquilhatville, Année 1957, pp. 17-18

11) Rapport sur l'administration du C.E.C. de Coquilhatville, Année 1958, pp. 26-27

12) Idem. p.27

13) De Thier, Le Centre Extra-coutumier de Coquilhatville, pp. 127-128

14) Vanhove J., cité par Kamwina N.L., op.cit. p. 4

15) De Thier, o.c., p. 129

bron: <http://www.aequatoria.be/French/CoqLufungFoyerSocial.html>

